

pratique, les courants libéraux au sein du mouvement ouvrier (italiens) ont réaffirmé l'autonomie de l'organisation de masse par rapport à l'organisation d'avant-garde. (Trentin, Magri, Gorz). En fait, il ne s'agissait pas d'une simple réaction sentimentale. Le rôle d'élaboration politique, de gestion, d'option économique proposé au syndicat revient à lui faire jouer de façon permanente le rôle d'une structure de double pouvoir. Du coup son autonomie est légitimée, mais elle s'insère dans une stratégie ouvertement réformiste, celle du « réformisme révolutionnaire » qui exclut toute perspective de crise révolutionnaire et de renversement violent du pouvoir bourgeois. En fait, à la déformation stalinienne des rapports avant-garde/masse répond une déformation réformiste.

11) « La division entre la lutte politique et la lutte économique et leur séparation n'est qu'un produit artificiel, quoique historiquement explicable, de la période parlementaire. » Cette division arbitraire est le mécanisme par lequel la social-démocratie puis le stalinisme maintiennent leur emprise sur le mouvement ouvrier. En alternant les luttes revendicatives, syndicales, de pression et des mesures parlementaires (motions de censure, etc.), ils délimitent de façon réciproque un terrain économique et un terrain politique, qui n'interfèrent jamais ; ce qui permet de maintenir l'éclatement et la discontinuité des luttes ouvrières, de faire en sorte que chaque lutte doive trouver sa sanction et sa conclusion que sur le terrain au seuil duquel il est convenu qu'elle cesse.

12) Ce mécanisme a toujours été compris par les révolutionnaires comme un obstacle aux luttes ouvrières : « L'économique et la politique ont toujours été indissolublement liés l'une et l'autre. Ce lien est particulièrement indissoluble à des époques comme celle que nous traversons. Il n'est pas une seule question de la vie politique qui ne doive intéresser à la fois le syndicat et le parti ouvrier. Inversement, il n'est pas une seule question économique importante qui puisse intéresser le syndicat sans intéresser à la fois le parti ouvrier » (Congrès de l'I.C.). Toutefois, le problème ne devient aujourd'hui si aigu, que parce que une conception strictement économique de la lutte syndicale devient un obstacle absolu à toute victoire ouvrière. Ce n'est pas parce que la conscience des ouvriers se serait développée et haussée à une compréhension des luttes supérieures que l'idéologie syndicaliste représente un frein important. C'est pour une raison objective. A l'époque du capitalisme libéral, il était possible au syndicat, mettant à profit la concurrence intercapitaliste, d'arracher quelques concessions économiques à la bourgeoisie, certes tôt remises en question et condamnant le syndicat à « un travail de Sisyphe ». A l'époque du capitalisme monopoliste, la moindre revendication économique se heurte au mur des prévisions, des graphiques, de la planification patronale et de l'Etat bourgeois qui veille à leur application. Dans ce cas, toute victoire strictement économique devient une impossibilité, à moins de passer par une victoire politique... ou à moins d'accepter une concertation préventive avec la bourgeoisie sur le partage pacifique des richesses futures sans risque de renverser l'ordre établi. Ainsi le syndicalisme, s'il veut rester revendicatif et économique, glisse nécessairement au syndicalisme contractuel. Ce dont les accords sur l'emploi donnent en France un vague avant-goût.